

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/05/2022

SEANCE DU 9 MAI 2022

Délibération n° D-2022-169

Demande de subvention - Hôtel de Ville - Restauration de la
salle du Conseil municipal

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

**Pôle Cadre de Vie et Aménagement
Urbain**

**Demande de subvention - Hôtel de Ville -
Restauration de la salle du Conseil municipal**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 21 septembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le programme de restauration de la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville situé place Martin Bastard à Niort.

La restauration a pour objectifs l'embellissement et la mise aux normes d'équipements techniques, de sécurité, de maintenance et d'accessibilité de la salle du Conseil, de la tribune et de la salle de réunion attenante.

Construit au tout début des années 1900, l'Hôtel de Ville est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 29 décembre 2015.

A ce titre, un co-financement de l'opération de restauration peut être sollicité auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses (en € HT)		Recettes (en €)	
Travaux	977 500,00	DRAC (30 %)	293 250,00
		Région (25 %)	244 375,00
		Département (1 %)	10 000,00
		Ville de Niort (44 %)	429 875,00
Total	977 500,00	Total	977 500,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement présenté ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département, les financements correspondants et à signer le cas échéant, les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS

HOTEL DE VILLE DE NIORT

(Immeuble inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 29 décembre 2015)

(Deux-Sèvres - Région Nouvelle Aquitaine)



Hôtel de ville de Niort / Salle du Conseil Municipal / Vue intérieure générale

RESTAURATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL COMPRIS TRIBUNE ET DE LA SALLE DE REUNION ATTENANTE

AVANT-PROJET DEFINIF Rapport de présentation

Version du 06.04.2022

SOMMAIRE

NOTA	2
FICHE DE RENSEIGNEMENTS	3
ESTIMATION PREVISIONNELLE	8

NOTA

La modification ou complément apportés

- en phase APS par rapport au diagnostic de février 2019 sont renseignés **en bleu** ;
- en phase APS par rapport à l'APS de novembre 2022 sont identifiés **en vert**.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (fiche de synthèse)

Edifice	Hôtel de ville
Localisation	Commune de Niort Département des Deux-Sèvres Région Nouvelle Aquitaine



Armoiries de la ville



Logotype de la ville



Hôtel de ville : Niort. Géoportail.fr

Propriétaire	Ville de Niort Place Martin Bastard 79 027 NIORT
Références cadastrales	Section BO - Parcelle 122
Protection	Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques dans son ensemble par arrêté en date du 29 décembre 2015.
Objet de l'opération	Restauration de la salle du Conseil municipal, de sa tribune et de la salle de réunion contiguë
Phase d'étude	Avant-Projet Sommaire (APS)
Architecte	Georges LASSERON (1844-1932), architecte municipal (1883-1913)
Commanditaire	Ludovic-Anatole MARTIN-BASTARD (1835-1915), maire de Niort (1884-1904 / 1908-1912)
Description sommaire	<p>La salle du Conseil municipal est aménagée au 1^{er} étage de l'aile droite (aile Nord) de l'hôtel de ville. De plan rectangulaire de 8,15 x 13,30 m, elle s'élève sur une hauteur de 7,50 m. Les élévations s'étagent sur 2 registres : des lambris de demi-revêtement en bois en habillent le quart inférieur ; des tentures sont tendues au-dessus. L'ensemble est couvert par un faux-plafond à caissons. Un parquet à bâtons rompus recouvre le sol ; il est en grande partie dissimulé sous un grand tapis (7,30 x 10 m).</p> <p>Une toile monumentale (5,79 m x 3,88 ht) de Charles-Dominique FOUQUERAY (1869-1956) est marouflée en élévation Sud ; elle représente « <i>Aliénor d'Aquitaine accordant les franchises communales aux habitants de Niort</i> ».</p> <p>La salle est éclairée par quatre croisées et une porte-croisée à meneau et doubles traverses ; des verres peints à l'émail sont conservés en imposte et l'ensemble de serrurerie en bronze a été préservée intégralement. 2 lustres et 6 appliques assurent l'éclairage électrique.</p> <p>Trois teintes de gris associées à du blanc sont réparties sur l'ensemble des lambris, croisées, porte-croisée, portes intérieures, chambranles et lambrequins ainsi que plafond et s'accompagnent de rehauts en bronzine. Ces couches grises de différentes nuances recouvrent les couches antérieures, couleurs ébène-acajou des</p>

lambris et saumon-oranger-rose pour le faux-plafond, qui ont été reconnues par les sondages menées par l'atelier Philippe au mois de janvier 2022.

Elle est meublée par des ensembles d'ébénisterie en chêne et garnie de sièges en noyer.

Côté Ouest, elle est ouverte, en partie haute, par une tribune publique qui la surplombe à 4 m de hauteur : l'élévation est recoupée par deux piliers et une balustrade s'étend entre ces derniers ; les autres élévations sont marquées par un lambris d'appui. Une unique croisée l'éclaire naturellement. Quatre niveaux de gradin sont aménagés ; une plateforme PMR a été installée côté Sud. Quatre appliques sont conservées sans leur abat-jour tulipe. L'ensemble a été repeint récemment dans un ton gris soutenu avec des corps de moulures blancs et des rehauts en bronzine soulignent les panneaux et la cimaise des lambris.

Au Sud, la salle du Conseil communique avec une petite salle de réunion qui lui est attenante en s'interposant entre les salles du Conseil et des Fêtes (ou salon d'Honneur) : les élévations articulent des lambris de demi-revêtement et des tentures ; au Sud, des pilastres marquent des travées alors qu'au Nord, un grand miroir occupe l'espace disponible entre les deux portes. Une unique croisée l'éclaire naturellement côté Est. L'ensemble des lambris, pilastres et plafond est peint en gris très clair avec des rechapés blancs qui marquent les fonds des panneaux des lambris ; une teinte légèrement rosée a été adoptée pour les plinthes.

Chronologie sommaire

1203	Aliénor d'Aquitaine accorde à la ville les libertés communales.
XII ^e -Fin XV ^e	Une 1 ^{ère} maison commune permet la tenue des séances des échevins niortais.
Fin XV ^e -1789	Le 2 ^{ème} hôtel de ville se situe à l'emplacement de l'actuel pilori qui est reconstruit entre 1530-1535 par Mathurin BERTHOME.
1789	L'hôtel de ville est transféré est transféré dans la Maison du Gouverneur militaire alors située dans l'enceinte du château, sur l'emplacement actuel des Halles
1866	L'hôtel de ville est installé aux n ^{os} 6 et 8 de l'actuelle rue Thiers.
1892	Les études pour la construction d'un nouvel hôtel de ville débutent.
1893	Un 1 ^{er} projet est présenté par Georges LASSERON, architecte municipal depuis 1883.
1895	Le projet est approuvé.
1897	Le Président de la République, Félix FAURE, pose la 1 ^{ère} pierre le 27 avril.
1898	Le 28 décembre, le Conseil municipal charge l'artiste-peintre Charles-Dominique FOUQUERAY (1869-1956) d'exécuter, pour la salle du Conseil municipal, un panneau décoratif de grandes dimensions, représentant Aliénor d'Aquitaine accordant les franchises communales aux habitants de Niort.
1900	Charles-Dominique FOUQUERAY termine la grande toile de la salle du Conseil municipal après l'avoir marouflée et achevée sur place.
1901	Charles-Dominique FOUQUERAY signe et date la toile. L'inauguration du nouvel hôtel de ville est organisée entre les 25 et 28 mai et le 12 juillet le Maire et son Conseil au grand complet y tiennent leur 1 ^{ère} séance.

Etat de conservation

SALLE DU CONSEIL

L'état des ouvrages correspond à un état d'usage marqué qui ne présente pas d'urgence sanitaire mais qui en compromet la présentation. Usage, vieillissement et absence d'entretien sont les principales causes des désordres ; le dégât des eaux ancien en toiture pour l'angle Sud-Est est la source des principales altérations qui se concentrent en angle Sud-Est et affectent les tentures et les boiseries. L'ensemble des croisées et la porte-croisée sont également les ouvrages en plus mauvais état.

TRIBUNE

L'ensemble de ses ouvrages sont dans un bon état de conservation à l'exception de la moquette et de la croisée et les lambris de son ébrasement.

SALLE DE REUNION

Les ouvrages sont principalement dans un état de conservation moyen. Les désordres sont similaires à ceux observés en salle du Conseil mais l'ampleur est moindre.

Projet de restauration

Principes

-Remise en état des ouvrages en privilégiant leur maintien et leur traitement en conservation

Travaux projetés – lots architecturaux

-Restauration in situ

- des parquets avec vitrification compris dépose-repose partielle pour le passage des câbles,
- de la toile peinte de Charles-Dominique FOUQUERAY,
- des lambris de demi-revêtement de hauteur de la salle du Conseil et de la salle de réunion attenante ainsi que des lambris d'appui de la tribune avec intégration de plinthes techniques en pied,
- des bâtis des croisées et de la porte-croisée,
- du faux-plafond avec traitement et renforcement du système de suspente, mise en œuvre d'une double couche d'isolant biosourcé ainsi que dépose-repose du plancher du comble

-la **restauration in situ avec dépose-repose**

-des châssis et des vantaux des croisées et de la porte-croisée compris révision de la serrurerie avec modification de F01 et F03 en baies « pompier », remplacement des jets d'eau et habillage en plomb des traverses d'appui dormante des croisées et révision des volets intérieurs de la fenêtre de la tribune,

-des portes compris révision de la serrurerie ~~avec inversement du sens d'ouverture de P01 et abaissement des poignées et serrures pour P01, P02, P04 et P05~~, avec traitement anticorrosion selon les besoins

-du pilastre gauche de l'encadrement de la toile peinte de Charles-Dominique FOUQUERAY,
-de panneaux selon les besoins de passage de câbles,

- la remise en peinture **par encapsulage**, à savoir par recouvrement sans décapage

-à l'huile fine et selon la polychromie d'origine

-pour la salle du Conseil Municipal : lambris, menuiseries et faux-plafond à caissons

-pour la tribune : lambris et menuiseries

-à l'acrylique

-pour la tribune : élévations au-dessus des lambris d'appuis et faux-plafond en plâtre sur lattis

-pour la salle de réunion : lambris, menuiseries et faux-plafond à caissons

-la **restauration en atelier avec dépose-repose**

-des appliques compris fourniture et pose d'abat-jours tulipes en verre pour les appliques de la tribune

-des lustres avec installation de treuils dans le comble au-dessus de la salle,

-du mobilier compris percement des pieds pour de passage de câbles HORS mobilier d'origine

-le **remplacement à neuf**

-des tentures d'élévation M1¹ et acoustique, 100% Trévira CS compris tasseaux neufs, interposition d'une mousse acoustique et mode de pose invisible

-velours ras dans la salle du Conseil pour l'ensemble des élévations et dans la tribune pour l'élévation Ouest,

-toile type cotonnière naturelle pour la salle de réunion attenante,

Compris, concernant la salle du Conseil, peinture pour les bandes inférieures et supérieures pour l'ensemble des élévations et pour le décor (chiffres RF et N, rinceaux et cartouche) du panneau derrière Marianne

-du tapis de moquette de la salle du Conseil M3², 100% en laine (qualité ISERE T5 ICCO³), fourni et posé tendue sur thibaude M1

-de la moquette de recouvrement de l'estrade de la salle du Conseil et des gradins de la tribune, M3, 100% en laine fournie et posée collée

-des rideaux de la salle du Conseil, M1, acoustiques et anti-UV UPF +50⁴, 100% Trévira CS compris tringles,

-du garde-corps de la plateforme PMR en verre feuilleté trempé 88.4 type sécurit avec un système de fixation par profil bas compris vitrage extra-clair et main courante de l'escalier,

-des portes P07 et P08 par des portes PF 1/2h,

-la **restitution/reconstitution**

-des verres peints des vantaux inférieurs des croisées et de la porte-croisée compris remplacement des autres verres,

-de la couverture en ardoise au droit de la verrière du comble à déposer en démolition,

-du lambris d'appui à main gauche de P08 (prolongement de l'existant lacunaire),

-le **remaniement** avec dépose-repose de l'estrade de la salle du Conseil et du panneau amovible en ébrasement de la porte-croisée de la salle du Conseil,

-la **mise aux normes** de l'escalier de la plateforme PMR et des marches des gradins compris fourniture et pose de nez-de-marche contrastés et antidérapants

¹ Ou B-s3, d0

² Ou CFL-s1

³ La classification T de l'ICCO (International Carpet Classification Organisation) concerne les tapis, les moquettes et les revêtements de sols textiles tissés en pure laine ou à 80% laine et 20% polyamide. Créée en 1976, cette classification internationale concerne essentiellement des produits de qualité et plutôt haut de gamme. A l'image du classement UPEC, réservé aux moquettes velours synthétiques, le classement T-ICCO détermine son type d'usage et son adéquation avec les différents types de locaux ainsi que son confort.

Comme de nombreuses classifications, celle d'ICCO s'appuie sur des chiffres apposés sur une étiquette sur le produit :

• **T5**, usage très important comme dans un lieu public

⁴ L'UPF (en anglais) signifie Facteur de Protection Ultraviolet. C'est simplement la capacité du tissu ou du matériel à éviter et repousser les effets des rayons ultraviolets. Actuellement, l'UPF 50+ est la plus grande capacité obtenue et signifie que le vêtement protège les endroits couverts jusqu'à 97.5% contre la radiation UVA et UVB. Toutes les casquettes et les vêtements ont en général un certain degré de protection UV, cependant on ne peut pas déterminer précisément cette valeur (généralement de 20%) puisque ces pièces n'ont pas été fabriquées pour protéger la peau des rayons UV. Ainsi, des tissus étiquetés UPF garantissent qu'ils ont été testés et approuvés pour une protection adéquate contre le soleil et les rayons UV.

-les **mesures d'aménagement ponctuelles**

dans la salle du Conseil pour augmenter

-l'effectif autour de la table de l'Administration,

-le nombre d'assises pour les conseillers municipaux susceptibles d'évoluer de 45 à 49 :

modification **(a)** ou fourniture et pose de mobilier neuf **(b)**

dans la salle de réunion pour l'élévation Ouest

-aménagement du placard avec fourniture et pose d'étagère

-PM – HORS opération :

-la **dépose en conservation**

-des écrans de projections de la salle du Conseil et de la salle de réunion attenante,

-du vidéoprojecteur et de son caisson dans la salle du Conseil,

-la **dépose en démolition** de la paire de rideaux de la salle de réunion attenante.

Travaux projetés – lots techniques

-Distribution électrique et appareillage

-réfection des réseaux de la salle du Conseil et de sa tribune ainsi que de la salle de réunion

-câblage

-dans plinthe technique,

-sous parquet,

-remplacement à neuf :

-du petit appareillage (PC, RJ45, interrupteurs) avec

-pose en applique

-intégration au mobilier

-centralisation des commandes sur la table principale de l'Administration

-encastrement en parquet

-Remise à niveau de l'alimentation et de la protection électrique du tableau TDPC sous le bureau du Maire

-Eclairage de sécurité

-remplacement **et raccordement sur source centrale qui sera installée dans un placard dédié en comble**

-de l'éclairage de balisage avec ajout d'un bloc

-de l'éclairage d'ambiance avec utilisation d'une partie des lampes des lustres ou des

appliques : **modification du câblage pour circuit dédié alimenté en CR1 (source centrale),**

ajout de lumières dans les pavillons des lustres ou autres dispositions à tester pour vérifier

les niveaux d'éclairage

-Sonorisation

-déplacement de la baie de sonorisation dans le placard **compris asservissement à la centrale SSI et des 2 haut parleurs associés à l'écran de projection dans l'ébrasement de la porte croisée en arrière des rideaux**

-installation d'une boucle d'indiction magnétique pour malentendant (BIM) dans la salle du Conseil et raccordement sur la baie existante compris BIM existante de la tribune

-Sécurité Incendie

-déplacement du diffuseur sonore relié au SSI du bâtiment

-installation de têtes de détection dans le plénum du faux-plafond de la salle du Conseil et dans le placard technique de la source centrale

-Précâblage vidéo

-Câblage pour alimentation de 2 écrans vidéo (fourniture et pose HORS opération)

PSE envisagées pour répondre à des demandes ou propositions d'amélioration ou d'intégration HORS programme initial

~~-l'installation d'un nouveau système de chauffage et/ou de ventilation dédié pour la salle du Conseil~~

~~-le remplacement des prises sous les bureaux par des prises escamotables encastrées dans les plans de travail en contreplaqué recouvert de cuir synthétique type skaï~~

~~-le passage sous parquet des câbles d'alimentation pour les équipements du mobilier avec percement de passage de câbles en pied HORS mobilier d'origine ; les dispositions sont retenues en base ;~~

~~-la motorisation de la manœuvre des rideaux~~

~~-le remplacement à neuf~~

~~-de l'écran de projection par un écran motorisé,~~

~~-du vidéoprojecteur (HORS opération)~~

~~-l'encastrement du vidéoprojecteur~~

~~-le doublage des rideaux~~

PSE envisagées i à v. : travaux qui pourraient être traités en régie par CMT selon mail du 14.12.21 de Stéphane Hivert et confirmé le 10.03.2022 sur la base de l'envoi du 4.02.2022

Pour la salle du Conseil Municipal

- α.* Traitement spécifique des tentures de la salle du Conseil : gaufrage en accompagnement de la peinture ; broderie et passementerie
- i.* Dépose-repose du parquet dans le comble compris agrandissement des trappes existantes et création de 3 trappes supplémentaires
- ii.* Restauration du mobilier **en atelier avec dépose-repose** compris percement des pieds compris percement des pieds pour de passage de câbles HORS mobilier d'origine

Pour la tribune

- β.* Doublage de l'élévation Ouest avec habillage par des tentures acoustiques M1 [*] : fourniture et pose de tentures (M1 et acoustique, 100% Trévira CS) compris tasseaux neufs, interposition d'une mousse acoustique et pose invisible à l'identique de la salle du Conseil

Pour la salle de réunion

- iii.* Remise en peinture à l'acrylique par encapsulage
- iv.* Restauration in situ du parquet
- v.* Réfection à neuf du réseau courant fort

Prestations prises en charge par la ville de Niort (prestataires extérieurs ou service interne - CMT)

Pour la salle du Conseil Municipal

- dépose du tapis de la salle de réunion (la prestation est réalisée), de l'écran de projection et du vidéoprojecteur compris caisson
- dépose-repose du matériel d'audioconférence (micros et bas-parleurs)

Pour la salle de réunion

- dépose-repose de l'ensemble du mobilier en bois
- remplacement de l'écran (fourniture et pose d'une toile de projection sur mesure parfaitement ajustée sur cadre rapporté au-dessus du lambris de demi-revêtement avec bord blanc et fixation par boutons pression également blancs) et du vidéoprojecteur si besoin avec dépose préalable des matériels existants
- répose-repose du radiateur compris dépose du servo-moteur

Pour la tribune

- fourniture et pose de 2 écrans vidéo compris supports muraux
- mise en place d'un variateur de vitesse monophasé pour l'extracteur du LT informatique en comble au-dessus de la tribune

Coût des travaux
Valeur janvier 2022

Enveloppe prévisionnelle initiale	820 000,00 € HT
-Restauration de la salle du Conseil et de sa tribune	822 000,00 € HT
Nota important : les prix de décor peint sur velours ras ne sont consolidés à ce jour.	
-Restauration de la salle de réunion	73 000,00 € HT
Total :	895 000,00 € HT
-PSE i à v	89 500,00 € HT
-PSE α et β	Prix en cours de consultation

I- ESTIMATION PREVISIONNELLE

I-1/ Rappel du budget prévisionnel **820 000,00 € HT**

I-2/ Tableau récapitulatif des coûts prévisionnels

Restauration de la salle du Conseil municipal et de sa tribune 815 000,00 € HT

• Lot INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER ET ECHAFAUDAGES	130 000,00 € HT
Nota : les montants sont estimés HORS frais de voirie	
Installations de chantier et base-vie autonome	20 250,00 € HT
Echafaudages extérieurs	54 500,00 € HT
Echafaudages intérieurs	23 500,00 € HT
Protections	30 000,00 € HT
Heures en dépenses contrôlées (provision)	1 750,00 € HT
• Lot MENUISERIE BOIS	236 000,00 € HT
Dispositions spécifiques au lot compris synthèse	
Restauration des lambris	21 750,00 € HT
Restauration des croisées et de la porte-croisée	42 500,00 € HT
Restauration des portes	5 500,00 € HT
Restauration du parquet	58 750,00 € HT
Traitement du plénum	32 750,00 € HT
Restauration de meublier	1 250,00 € HT
Mobilier neuf	21 000,00 € HT
Travaux divers	24 750,00 € HT
Nettoyage	3 750,00 € HT
Travaux en dépenses contrôlées (provision)	8 000,00 € HT
• Lot VITRERIE DECORATIVE	25 500,00 € HT
• Lot PEINTURE DECORATIVE	100 000,00 € HT
• Lot PEINTURE	8 250,00 € HT
• Lot MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - PLATRERIE – PEINTURE	36 000,00 € HT
Révision des maçonneries et des enduits sous les tentures	
Accompagnement du lot MENUISERIE BOIS	3 000,00 € HT
Accompagnement du lot ELECTRICITE	9 250,00 € HT
Création d'un placard pour source centrale	2 500,00 € HT
Travaux en dépenses contrôlées (provision)	2 250,00 € HT
• Lot RESTAURATION DE PEINTURE SUR TOILE	21 250,00 € HT
Restauration de la toile « <i>Aliénor d'Aquitaine accordant les franchises communales aux habitants de Niort</i> »	
• Lot TAPISSERIE	141 000,00 € HT
Remplacement à neuf des tentures	
Peinture sur velours ras	40 250,00 € HT
Remplacement à neuf des rideaux	14 500,00 € HT
Travaux en dépenses contrôlées (provision)	3 000,00 € HT
• Lot REVETEMENT DE SOL (tapis et moquette)	32 750,00 € HT
• Lot LUSTRERIE	22 750,00 € HT
Restauration des lustres et appliques	

- Lot ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES (CFo et CFa) 49 500,00 € HT
- Lot COUVERTURE 12 000,00 € HT

Restauration de la salle de réunion 73 000,00 € HT

- Lot INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER ET ECHAFAUDAGES 14 500,00 € HT
Nota : les montants sont estimés HORS frais de voirie
Installations de chantier et base-vie autonome PM
Echafaudages extérieurs 750,00 € HT
Echafaudages intérieurs 7 250,00 € HT
Protections 5 500,00 € HT
Heures en dépenses contrôlées (provision) 1 000,00 € HT
- Lot MENUISERIE BOIS 17 250,00 € HT
Restauration des lambris 8 250,00 € HT
Restauration de la croisée 3 000,00 € HT
Restauration des portes 3 000,00 € HT
Travaux divers 3 000,00 € HT
- Lot PEINTURE 0,00 € HT
- Lot MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - PLATRERIE – PEINTURE 10 250,00 € HT
- Lot TAPISSERIE 19 000,00 € HT
Remplacement à neuf des tentures et rideaux
- Lot LUSTRERIE 5 750,00 € HT
Restauration des lustres et appliques
- Lot ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES (CFo et CFa) 6 250,00 € HT

PSE envisagées

Pour la salle du Conseil Municipal

- α. Traitement spécifique des tentures de la salle du Conseil : gaufrage en accompagnement de la peinture ; broderie et passementerie **Prix en cours de consultation**
- i. Dépose-repose du parquet dans le comble compris agrandissement des trappes existantes et création de 3 trappes supplémentaires 37 500,00 € HT
- ii. Restauration du mobilier en atelier avec dépose-repose compris percement des pieds compris percement des pieds pour de passage de câbles HORS mobilier d'origine 16 000,00 € HT

Pour la tribune

- β. Doublage de l'élévation Ouest avec habillage par des tentures acoustiques M1 [*] : fourniture et pose de tentures (M1 et acoustique, 100% Trévira CS) compris tasseaux neufs, interposition d'une mousse acoustique et pose invisible à l'identique de la salle du Conseil 7 500,00 € HT

Pour la salle de réunion

- iii. Remise en peinture à l'acrylique par encapsulage 16 000,00 € HT
- iv. Restauration in situ du parquet 12 500,00 € HT
- v. Réfection à neuf du réseau courant fort 7 500,00 € HT

RECAPITULATIF

Restauration de la salle du Conseil municipal et de sa tribune	815 00,00 € HT
Lots architecturaux	765 500,00 € HT
Lot technique	49 500,00 € HT
Restauration de la salle de réunion	73 000,00 € HT
Lots architecturaux	66 750,00 € HT
Lot technique	6 250,00 € HT

I-3/ Estimation détaillée

Cf. pages suivantes

	Coef. 1	Coef. 2	Nbre	%	Long.	Larg./H	Prof.	Dvlp	R	P	Unité	Quantité	P.U.	Montants	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS	
																		BASE			
																		PSE			
Création id. existant table conseiller supp Modification (réduction de la largeur) des tables centrales des Conseillers			3		1,5 2,7	0,6 0,6					m² m²	1 5	650,00 650,00	650,00 3 224,00							
																		21 437,63	21 000,00		
Travaux divers																					
Mise en œuvre de nez de marche neufs Fourniture et pose de boutons molletés pour P06 et la porte de la salle des Fêtes					3,8						pour l'estrade	3,8	ml U	10 2	120,00 350,00	1 248,00 700,00					
Remplacement à neuf du garde-corps de la plateforme PMR, hauteur : 1 m Mise en œuvre d'un volume ouvrant, hauteur : 1 m						5,6 0,75							ml U	6 2	1 900,00 3 500,00	11 400,00 7 000,00					
Remplacement à neuf des portes P07 et P08 : portes PF1/2h avec habillage mouluré et ferme-porte encastré Fourniture et pose d'une main courante neuve avec dépose en démolition de l'existante						3,5							U ml	2 3,5	3 500,00 200,00	7 000,00 700,00					
Fourniture et pose de contremarches contrastées Fourniture et pose de clous pododactyles			2			0,4	1						U m2	2 0,5	370,00 1 700,00	740,00 850,00					
Fourniture et pose de bloc-portes CF 1/2h équipé de ferme-porte Nettoyage quotidien		1											ens.	1	2 000,00	2 000,00					
Nettoyage de livraison Travaux en dépenses contrôlées		1											ens. UMO UMO	1 70 70	1 750,00 65,00 50,00	1 750,00 4 550,00 3 500,00					
																		37 813,00	36 500,00		
																		Lot MENUISERIE BOIS - MOBILIER		236 000,00	
Lot VITRERIE DECORATIVE																					
Traitement de la vitrerie des croisées et de la porte-croisée de la salle du Conseil																					
Echafaudages et protections spécifiques au lot Dépose en conservation des verres conservés, nettoyage et stockage dans l'attente de la repose			16		0,75	0,75			9				ens.	1	750	750,00					
Dépose en démolition des verres des vantaux inférieurs et remplacement à neuf Verres imprimés blancs Verres imprimés peints Pose et repose			4 10 10		0,75 0,5 0,25	0,7 2,2 3			2,1 11 7,5				m2 m2 m2	11,1 11,5 7,5 30,5	270,00 200,00 1 500,00 270,00	2 997,00 2 300,00 11 250,00 8 235,00					
																		25 532,00	25 500,00		
																		Lot VITRERIE DECORATIVE		25 500,00	
Lot PEINTURE DECORATIVE																					
Remise en peinture intérieure - Peinture décorative et bronzine																					
Echafaudages et protections spécifiques au lot									TOTAL	536,6	m2		ens.	1	3 000,00	3 000,00					
Peinture à l'huile fine SALLE																					
Lambris de 1/2 revêtement Lambris d'ébrasement	1,2 1,2	8 4			27,55 0,35	1,9 6,25			20,78125				m2 m2	52,5 24	150,00 150,00	7 881,75 3 597,19					
Lambris d'ébrasement	1,2	2			0,65	6,25			8,125				m2	9,5	150,00	1 428,38					
Lambris d'allège	1,2	4			0,65	2,15			1,3975				m2	130	150,00	19 494,00					
Croisées	0,2	4			5,4	5,05			21,816				m3	22	150,00	3 302,40					
Porte-croisée	0,4	1			2,15	6,25			5,375				m4	5,5	150,00	821,25					
Portes compris chambranles	1,3	2			2,15	3,7			20,683				m2	40	150,00	5 992,58					
Plafond	1,3	1			2,15	6,5			18,1675				m2	40	150,00	5 992,58					
	1,3	1			10,15	15,6			205,8				m2	210	180,00	37 800,00					
TRIBUNE Lambris d'appui	1,4				7,7	0,84		1,15					m2	13	150,00	1 966,12					
Lambris d'ébrasement		2			3,5	0,4							m2	3	150,00	453,60					
Lambris d'allège					0,35	2,45			1,715				m2	2,5	150,00	381,00					
Habillage des poteaux		2			0,35	1,5			0,525				m2	1	150,00	150,00					
Croisée		1			1,5	2		3					m2	3	150,00	450,00					
Volets intérieurs					2,8	2							m2	6	150,00	900,00					
Portes	1,4 1,1				2,8 1,15	2 2,15		3					m2 m2	11,5 3	150,00 150,00	1 725,00 452,96					
Sujétions pour intervention sur peinture pb Provision pour mise en peinture à la demande des appareils compris câblage Travaux en dépenses contrôlées													ens. ens. UMO UMO	1 1 35 35	3 000,00 3 000,00 65,00 50,00	3 000,00 3 000,00 2 275,00 1 750,00					
																		99 821,22	100 000,00		
																		Lot PEINTURE DECORATIVE		100 000,00	
Lot PEINTURE																					
Remise en peinture intérieure (acrylique)																					
SALLE Impression des enduits sous tentures													m2	90	25,00	2 250,00					
TRIBUNE Elévations au-dessus des lambris HORS élévation Ouest					3,6 4,3 8,1	2,5 2,5 1,3			TOTAL 66,5 9 10,75 10,53				m2	30,5	60,00	1 828,80					

Coef. 1	Coef. 2	Nbre	%	Long.	Larg./H	Prof.	Dvlp	R	P	Unité	Quantité	P.U.	Montants	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS					
														BASE			PSE							
Travaux en dépenses contrôlées																								
							Compagnon qualifié			UMO	24	65,00	1 560,00											
							Aide-compagnon			UMO	24	50,00	1 200,00											
														11 883,50										
														Lot COUVERTURE		12 000,00								
														815 000,00			PSE i et ii			53 500,00				
														0,00			PSE type α et β			0,00				

	Coef. 1	Coef. 2	Nbre	%	Long.	Larg./H	Prof.	Dvlp	R	P	Unité	Quantité	P.U.	Montants	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS		
																	BASE		PSE			
Restauration du mobilier																	SO					
Travaux divers																	0,00		0,00			
Fourniture et pose de boutons molletés pour P06 et la porte de la salle des Fêtes																	U	2	350,00	700,00		
Installation d'étagères dans le placard																	ens.	1	1 000,00	1 000,00		
Nettoyage quotidien																	ens.	1	750,00	750,00		
Nettoyage de livraison																	ens.	1	600,00	600,00		
Travaux en dépenses contrôlées																	UMO	24	65,00	1 560,00		
																	UMO	24	50,00	1 200,00		
																	3 050,00		3 000,00			
																	Lot MENUISERIE BOIS		17 250,00			
Lot PEINTURE																						
Remise en peinture intérieure (acrylique)																						
																	TOTAL		168,4 m2			
PSE iv :																						
Lambris de 1/2 revêtement																	m2	37,5	60,00	2 249,25		
Lambris d'ébrasement																	m2	3,5	60,00	210,30		
Lambris d'allège																	m2	3,5	60,00	208,80		
Croisée																	m3	53,5	60,00	3 210,46		
Portes compris chambranles																	m2	21,9	60,00	1 314,51		
Plafond																	m2	48,5	90,00	4 362,08		
Sujétions pour intervention sur peinture pb																	ens.	1	900,00	900,00		
																			Lot PEINTURE			
																			0,00			
Lot MACONNERIE - PIERRE DE TAILLE - PLATRERIE																						
Impression des enduits sous tentures																						
Salle/ elev int Ouest																	m2	33	25,00	825,00		
Salle / elev int Est																	m2	1	5,4	5,4		
Salle/ elev int Nord																	m2	2	0,65	1,3		
Salle/ elev int Sud																	m2	3	4,8	14,4		
Sujétions pour intervention sur peinture pb																	ens.	1	500,00	500,00		
Compris révision préalable des enduits et brossage / époussetage																	m2	33	70,00	2 310,00		
Accompagnement du lot Menuiserie bois																						
Accompagnement du lot Menuiserie bois pour passage de fourreaux sous parquet																						
Pour dépose-repose de parquet																						
- Déblaiement de la couche de pose en sablon																	ens.	1	750,00	750,00		
- Fourniture et pose de fourreaux aiguillés																	ml	8,0	80,00	640,00		
- Remblaiement de la couche de pose en sablon																	ml	8,0	80,00	640,00		
Croisée, face externe : calfeutrement périphérique																	ml	8,0	80,00	640,00		
Accompagnement du lot Electricité																						
Percements / Scellements																	ens.	1	2 500,00	2 500,00		
Carottages																	ens.	1	2 500,00	2 500,00		
Tranchées / Saignées																	ens.	1	2 500,00	2 500,00		
Travaux en dépenses contrôlées																	UMO	24	65,00	1 560,00		
																	UMO	24	50,00	1 200,00		
																	10 285,00		10 250,00			
																	Lot MACONNERIE - PIERRE DE TAILLE - PLATRERIE		10 250,00			
Lot TAPISSERIE																						
Remplacement à neuf des tentures et des rideaux																						
Dépose en démolition des tentures compris toile sous-jacente et châssis																	m2	33,0	20,00	660,00		
Dépose des rideaux , embrasses et tringlerie pour mise à disposition de la MOA																	ens.	1	500,00	500,00		
Fourniture et pose de tentures neuves sur molleton et châssis neufs																	m2	33,0	270,00	8 910,00		
Mesure acoustique conservatoire																	m2	33,0	50,00	1 650,00		
Interposition d'un matériau absorbant																	m2	33,0	50,00	1 650,00		
Fourniture et pose de galons																	ml	69	55,00	3 781,25		
Remplacement de l'écran (fourniture et pose d'une toile de projection sur mesure parfaitement ajustée sur cadre rapporté au-dessus du lambris de demi-revêtement avec bord blanc et fixation par boutons pression également blancs) et du vidéoprojecteur si besoin avec dépose préalable des matériels existants																	ens.	1	1 500,00	PM		
Travaux en dépenses contrôlées																	UMO	30	65,00	1 950,00		
																	UMO	30	50,00	1 500,00		
																	18 951,25		19 000,00			
																	Lot TAPISSERIE		19 000,00			
Lot LUSTRERIE																						
Restauration des appliques																						
Pour les APPLIQUES de la SALLE																	UMO	48	80	3 840,00		
Relevé, constat d'état, vérification																						
Dépoussiérage																						
Nettoyage																						
Révision des assemblages																						
Traitement de finition																						
Recâblage																						
Relampage																						

	Coef. 1	Coef. 2	Nbre	%	Long.	Larg./H	Prof.	Dvlp	R	P	Unité	Quantité	P.U.	Montants	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS	Sous-totaux	Sous-totaux arrondis	Totaux LOTS		
																	BASE			PSE		
																	Restoration des appliques			5 750,00		
																	6 090,00			6 250,00		
																	Lot ELECTRICITE			6 250,00		
																	Restoration de la SALLE DE REUNION			73 000,00		
																	Rappel du budget prévisionnel			820 000,00		
																	Restoration de la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL et sa TRIBUNE			815 000,00		
																	Restoration de la SALLE DE REUNION			73 000,00		
																	TOTAL			888 000,00		
																	Lot ELECTRICITE			7 500,00		
																	PSE iii à v			36 000,00		
																	PSE vi :			7 500,00		
																	PSE i à v			89 500,00		
																	PSE α et β			0,00		
																	TOTAL PROVISoire			89 500,00		

FIN DU RAPPORT

Lots architecturaux

[*] Travaux/Prestations non prévus dans le programme initial

-Restauration in situ

1. des parquets avec vitrification compris dépose-repose partielle pour le passage des câbles
2. des lambris de demi-revêtement de hauteur ou d'appui (a) avec intégration de plinthes techniques en pied et des lambris d'ébrasement (b)
3. des bâtis des croisées et de la porte-croisée compris impostes
4. de la toile peinte de Charles-Dominique FOUQUERAY
5. du faux-plafond avec traitement préventif des bois de l'ossature / traitement anticorrosion et renforcement du système de suspente mise en œuvre d'une double couche d'isolant biosourcé

-Restauration in situ avec dépose-repose

6. des châssis et vantaux des croisées et de la porte-croisée compris révision de la serrurerie et dépose-repose de la vitrerie conservée
7. des portes compris révision de la serrurerie avec traitement anticorrosion selon les besoins et remise en peinture
8. du pilastre gauche de l'encadrement de la toile peinte de Charles-Dominique FOUQUERAY
9. de panneaux (a) et de parquet (b) selon les besoins de passage de câbles

-Remise en peinture par encapsulage, à savoir par recouvrement sans décapage

10. à l'huile fine et selon la polychromie d'origine
 - pour la salle du Conseil Municipal : lambris, menuiseries et faux-plafond à caissons
 - pour la tribune : lambris et menuiseries
11. à l'acrylique
 - pour la tribune : élévations au-dessus des lambris d'appuis et faux-plafond en plâtre sur lattis

-Restauration en atelier avec dépose-repose

12. des appliques compris fourniture et pose d'abat-jours tulipes en verre pour les appliques de la tribune
13. des lustres (a) avec installation de treuils (b) dans le comble au-dessus de la salle

-Remplacement à neuf

14. des tentures d'élévation (M1 et acoustique, 100% Trévira CS) compris tasseaux neufs, interposition d'une mousse acoustique et pose invisible
 - velours ras dans la salle du Conseil, pour l'ensemble des élévations (a), et dans la tribune, pour l'élévation Ouest (b)
 - toile type cotonnière naturelle pour la salle de réunion attenante, pour la salle de réunion (c)Compris, concernant la salle du Conseil, peinture pour les bandes inférieures et supérieures pour l'ensemble des élévations et pour le décor (chiffres RF et N, rinceaux et cartouche) du panneau derrière Marianne
15. du tapis de moquette (a. M3, 100% en laine, qualité ISERE T5 ICCO, fourni et posé tendue sur thibaude M1) et de la moquette de recouvrement de l'estrade (b. M3, 100% en laine fournie et posée collée) de la salle du Conseil et des gradins de la tribune (c. M3, 100% en laine fournie et posée collée)
16. des rideaux de la salle du Conseil (a. M1, acoustiques et anti-UV UPF 50+, 100% Trévira CS) compris tringles
17. du garde-corps de la plateforme PMR de la tribune en verre feuilleté -du garde-corps de la plateforme PMR en verre feuilleté trempé 88.4 type sécurit avec un système de fixation par profil bas compris vitrage extra-clair compris portillon ouvrant [*]
18. de la main courante de l'escalier d'accès à la plateforme PMR de la tribune,

-Restitution/reconstitution

19. des verres peints des vantaux inférieurs des croisées et de la porte-croisée de la salle du Conseil compris remplacement des autres verres
20. de la couverture en ardoise au droit de la verrière du comble à déposer en démolition
21. du lambris d'appui à main gauche de P08 (prolongement de l'existant lacunaire)

-Remaniement

22. avec dépose-repose, de l'estrade du bureau de la présidence avec dépose en démolition de son tiers Sud (a) et remplacement du module amovible (b) en ébrasement de la porte-croisée de la salle du Conseil
23. avec percement des pieds pour de passage de câbles HORS mobilier d'origine

-Mesures d'aménagement

24. Modification (a) et/ou fourniture et pose de mobilier neuf (b) dans la salle du Conseil pour améliorer l'accueil de l'Administration et augmenter le nombre d'assises pour les conseillers municipaux susceptibles d'évoluer de 45 à 49
25. Installation d'étagères dans le placard de la salle de réunion

Lot technique – Electricité CFo, Cfa, Sono, Vidéo et SSI

-Distribution électrique et appareillage

- I- Réfection des réseaux de la salle du Conseil et de sa tribune ainsi que de la salle de réunion
 - Câblage dans plinthe technique ou passage sous parquet [*]

Remplacement à neuf du petit appareillage (PC, RJ45, interrupteurs) : a. en applique ; avec intégration au mobilier b. compris centralisation des commandes sur la table principale de l'Administration b.1 ou encastré en parquet c.

- II- Remise à niveau de l'alimentation et de la protection électrique du tableau TD PC sous le bureau du Maire

-Eclairage de sécurité

- III- Remplacement et raccordement sur source centrale qui sera installée dans un placard dédié en comble

-Sonorisation

- IV- Déplacement de la baie de sonorisation (a) compris asservissement à la centrale SI et des haut-parleurs (salle du Conseil) [*]

- V- Cf. amélioration de l'accessibilité (a)

-Précâblage vidéo

- VI- Raccordement pour écrans vidéo [*]

Mesures SI

Pour la salle du Conseil Municipal

- A. Modification de F01 et F03 en baies accessibles « pompier » [*]
- B. Intégration de l'éclairage d'ambiance aux lustres de la salle (1) avec raccordement sur source centrale en comble dans placard CF 1h à créer (2)
- C. Installation de têtes de détection dans le plénum du faux-plafond de la salle du Conseil [*] et dans le placard technique de la source centrale

Pour la tribune

- D. Remplacement à neuf des portes [*]

Pour la salle de réunion

- E. Intégration de l'éclairage d'ambiance aux lustres de la salle avec raccordement sur source centrale en comble
- F. Fourniture et pose de boutons moletés pour P06 et la porte de la salle des Fêtes [*]

Amélioration de l'accessibilité

- a. Installation d'une boucle d'induction magnétique pour malentendant dans la salle du Conseil (1) et raccordement sur la baie existante comprise BIM existante de la tribune (2)
- b. Mise aux normes des gradins et de l'escalier d'accès à la plateforme PMR [*]

Prestations prises en charge par la ville de Niort (prestataires extérieurs ou service interne - CMT)

Pour la salle du Conseil Municipal

- Dépose du tapis de la salle de réunion (la prestation est réalisée), de l'écran de projection et du vidéoprojecteur compris caisson
- Dépose-repose du matériel d'audioconférence (micros et bas-parleurs)

Pour la salle de réunion

- Dépose-repose de l'ensemble du mobilier en bois
- Remplacement de l'écran (fourniture et pose d'une toile de projection sur mesure parfaitement ajustée sur cadre rapporté au-dessus du lambris de demi-revêtement avec bord blanc et fixation par boutons pression également blancs) et du vidéoprojecteur si besoin avec dépose préalable des matériels existants
- Dépose-repose du radiateur compris dépose du servo-moteur

Pour la tribune

- Fourniture et pose de 2 écrans vidéo compris supports muraux
- Mise en place d'un variateur de vitesse monophasé pour l'extracteur du LT informatique en comble au-dessus de la tribune

PSE envisagées i, ii, iii, etc. : travaux qui pourraient être traités en régie par CMT selon mail du 14.12.21 de Stéphane Hivert et confirmé le 10.03.2022 sur la base de l'envoi du 4.02.2022

Pour la salle du Conseil Municipal

- α. Traitement spécifique des tentures de la salle du Conseil : gaufrage en accompagnement de la peinture ; broderie et passementerie
- i. Dépose-repose du parquet dans le comble compris agrandissement des trappes existantes et création de 3 trappes supplémentaires
- ii. Restauration du mobilier en atelier avec dépose-repose

Pour la tribune

- β. Doublage de l'élévation Ouest avec habillage par des tentures acoustiques M1 [*] : fourniture et pose de tentures (M1 et acoustique, 100% Trévira CS) compris tasseaux neufs, interposition d'une mousse acoustique et pose invisible à l'identique de la salle du Conseil

Pour la salle de réunion

- iii. Remise en peinture à l'acrylique par encapsulage
- iv. Restauration in situ du parquet
- v. Réfection à neuf du réseau courant fort